

Cet été 2019 a commencé avec de fortes températures. Le plan d'eau à nouveau réaménagé vient heureusement nous permettre de nous rafraîchir.

Cet été est l'occasion de découvrir le nouveau terrain multisports qui est déjà très apprécié par de nombreux utilisateurs. Le terrain de tennis a également fait peau neuve.

Autre changement dans nos pratiques du quotidien, l'agence postale a déménagé dans la mairie avec une mutualisation de l'accueil entre les deux services.

Le second semestre est l'occasion de passer en phase opérationnelle dans l'aménagement de la place du Champ Clos et les travaux sur les entrées du village. La compréhension et la patience des Souchoises et Souchois seront sollicitées durant ces travaux estivaux.

La vie associative est toujours très active avec la participation de nouveaux habitants accueillis sur la commune. L'école a multiplié les activités comme vous pourrez le découvrir dans cette gazette.

Bonne lecture de cette nouvelle la gazette de La Souche et bel été à tous !

L'équipe municipale



Actu souchoise
p.1

Parole aux associations
p.4

La vie de l'école
p.7

Ambroisie et frelon asiatique
Reconquête de la châtaigneraie et B2F
p.10

La Souche en images
p.11

Info pratique et agenda
p.12

Actu souchoise

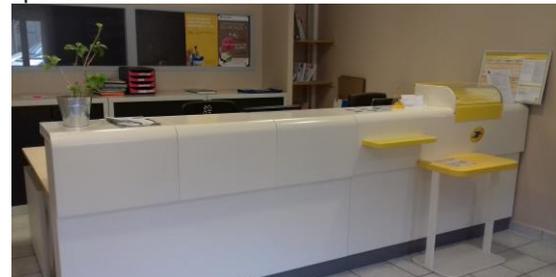
Terrain multisports

Rendu nécessaire en raison de la vétusté des équipements existants, l'aménagement du terrain multisports a été réalisé. Cet équipement est un plus pour les activités des jeunes du village, les apprentissages des élèves de l'école et les loisirs des touristes. Cet aménagement global (terrain multisports et aménagement des abords, réfection du tennis) a représenté un budget de 48000€ TTC financé en partie avec des subventions mobilisées auprès de l'Etat, la Région, le Département.



Déménagement de l'agence postale

Les services administratifs de la mairie et de l'agence postale ont été regroupés au sein du bâtiment de la mairie dont l'espace a été aménagé pour assurer la confidentialité des opérations bancaires.



Sandrine RABOUAN assure depuis le 01 juillet l'accueil des usagers de la mairie et de l'agence postale.



Un poste informatique est à disposition pour un accès à différents services publics (Allocations Familiales, Assurance Maladie, Service public, Pôle emploi, Légifrance, paiement des amendes, cadastre).



Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi va établir les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans sur la base du projet politique. Une nouvelle étape pour la construction du PLUi vient d'être franchie : celle de l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document décline les orientations concrètes et les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire.

Il a été présenté à l'ensemble des habitants le 19 juin 2019 lors d'une réunion publique.

L'objectif est de finaliser le projet de PLUi pour fin 2019 pour une validation en 2020.

Compétence « eau et assainissement »

Dans le cadre de la loi NOTRE, cette compétence devait être transférée à notre Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans dès janvier 2020. Toutefois, une minorité de blocage a été atteinte et ce transfert sera reporté en 2026.

Ne sous-estimons pas l'importance d'un tel transfert. Aujourd'hui 2 scénarios sont à l'étude :

- le premier viserait à un transfert à la communauté de communes pour une gérance en régie répartie en 3 sous pôles correspondant à nos 3 vallées (Lignon, Ardèche Bourges-Fontaulière).
- le deuxième pourrait être un transfert au SEBA qui, rappelons le, est un établissement public.

Ce choix reste à définir. Mais d'ores et déjà, les financeurs subventionnent en priorité les travaux étant de compétence communautaire. Cela induira que les travaux où la maîtrise d'ouvrage est communale seront peu ou pas subventionnables à partir de 2020.

Dans ce contexte, une réflexion doit être initiée pour cibler les mutualisations possibles dès 2020 (ex : le service SPANC) permettant ainsi d'avoir une vision concrète d'un début de transfert et de transmettre un message fort aux financeurs leur montrant notre volonté de mutualisation.

Ensuite le travail concernant le transfert de la compétence « eau et assainissement » dans sa totalité devra se poursuivre pour que celle-ci soit effective dans les années à venir, sans attendre 2026. En effet, l'objectif sera de maintenir un service de qualité et d'éviter l'augmentation spectaculaire du coût de l'eau pour pallier aux subventions qui ne pourront plus être mobilisées.



Le PLUi, un vrai projet intercommunal

« Depuis 2016, la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a initié une démarche pour élaborer un PLUi intercommunal, auquel chaque commune participe avec deux délégués issus de son conseil municipal. Pour La Souche, c'est Thomas Albaladejo, maire, et Briec Mével, conseiller municipal, qui se sont portés volontaires.

Si l'enjeu à l'échelle des communes peut sembler modéré, il n'en va pas de même si on s'intéresse au territoire plus large des quatre vallées qui constituent l'ossature de la communauté de communes. Car **le PLUi vise à poser un cadre pour le développement du territoire à l'horizon 2030**. Pour ce faire, il fixe des **objectifs en matière de développement des villages**, de l'habitat, du secteur économique (agriculture, commerces, services...) **et aussi de préservation des ressources naturelles et paysagères**. Ainsi, le PLUi s'intéresse à la ressource en eau (qui va manquer de plus en plus en période estivale), à la préservation des espaces agricoles (exploités et potentiels), à l'organisation cohérente du territoire pour lutter contre la concurrence entre les villages, ou encore à la préservation du cadre de vie exceptionnel que l'on connaît sur notre territoire. De même, le PLUi se construit en relation étroite avec son grand voisin, la communauté de communes du Bassin d'Aubenas, dont l'agglomération reste au centre d'un certain nombre de nos activités : commerces, services de santé et éducatifs, bassin d'emploi...

Les objectifs du PLUi présentent des orientations fortes pour l'avenir du territoire. Reste à les conforter dans la concrétisation du document final, ce qui ne va pas de soi pour certains élus qui, lorsqu'ils reviennent dans leur commune, ont du mal à porter les orientations définies collectivement dans le PLUi. Cela peut poser de réelles difficultés pour la suite de la démarche.

Pourtant, si individuellement chacun peut désirer un logement individuel, avec jardin, à l'écart du centre-bourg, et avec tous les services à proximité, nous savons aujourd'hui que ce mode d'habitat n'est plus viable à long terme, s'il continue à s'étendre.

Nous avons besoin de préserver les dernières parcelles agricoles, car demain nous aurons besoin d'accueillir plus d'agriculteurs. Nous avons besoin de redynamiser les cœurs de villages, où la proximité doit permettre de retrouver une qualité de vie. Nous avons besoin de préserver nos paysages, qui sont notre première richesse. Nous avons enfin besoin de diversifier les profils des ménages qui s'installent sur notre territoire (jeunes, jeunes couples, familles monoparentales, personnes âgées) pour qui le parc de logements n'est pas adapté aujourd'hui.

Si nous voulons que nos villages vivent demain, c'est dans cette direction que nous devons œuvrer, ensemble, pour construire sereinement l'avenir. »

Briec Mével

Suivez la procédure du PLUi :
www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/



STEP

Tous les raccordements devront être effectués avant septembre 2019, soit deux ans après la mise en service de la STEP.

Afin de faciliter l'entretien de la STEP par les agents communaux, ne doivent pas être déversés dans le réseau de collecte :

- . les lingettes de nettoyage, les « aquatubes » (rouleau de support du papier toilette en carton), les protections féminines (serviettes, tampons, etc.), les préservatifs, les coton-tiges, les médicaments ;
- . tous les produits identifiés avec une croix noire sur fond orange et d'une manière générale tous les produits chimiques qui détériorent le processus de traitement des eaux usées dont l'eau de javel en grande quantité ;
- . tous les produits pétroliers (white spirit, pétrole, huile de vidange, etc.), les résidus de peinture, de résine, de vernis, de cire, de lasure, etc ;
- . les graisses et huiles de friture.

La place du Champ Clos

Les travaux d'aménagement de la Place du Champ Clos destinés à rendre plus fonctionnel et plus convivial l'espace école/mairie entre en phase opérationnelle. Les travaux ont débuté le 01 juillet et se termineront en septembre 2019.



Collecte des ordures ménagères

La Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans s'est engagée à stabiliser le montant de la redevance prévue pour la collecte des déchets entre 2014 et 2020. Pour cela, une rationalisation des points de collecte est en cours.

Pour mémoire, la collecte en porte-à-porte n'est plus autorisée depuis plusieurs années.

Des points de collecte isolés situés route de Saint-Louis et le long de la RD 19 seront supprimés : un point d'apport volontaire sera aménagé à l'embranchement de la route de Saint-Louis et de la RD 19. Une réflexion sera lancée pour étudier une diminution du taux de la redevance pour les habitants les plus éloignés des points d'apport volontaire. Par ailleurs, certains points de collecte non-conformes à la réglementation en vigueur et/ou non sécurisés doivent être supprimés (exemple : route du Couchou) tout comme certains bacs très peu utilisés (route de l'Adrety).

En parallèle, les capacités des points d'apport volontaire situés place de Lacroze, place du Champ Clos et place Jean Moulin seront renforcées.

Adressage

Les plaques de rues et les plaques comportant le numéro de chaque adresse seront prochainement posées par les employés communaux (sauf indication contraire des propriétaires d'immeubles). Un courrier explicatif sera transmis à chaque habitant pour indiquer la nouvelle adresse et expliquer les démarches administratives.

Transport en bus

La ligne 103 des bus de l'Ardèche, vous connaissez? Il est possible de prendre le bus d'Aubenas à La Souche en passant par Jaujac (deux à trois aller-retour par jour du lundi au vendredi).

Horaires sur :

www.auvergnernhonealpes.fr/286-ardeche.htm



Pose de panneaux photovoltaïques

La commune a souhaité poursuivre son engagement dans la transition énergétique (réduction de la consommation, équipements plus performants, énergie renouvelable). En partenariat avec Aurance Energie, une centrale solaire, d'une puissance de 38 kWc a été implantée sur la toiture de la mairie. Cette société commerciale combine une gestion bénévole et une gouvernance coopérative (www.aurance-energies.fr). Sa vocation est de mettre en œuvre des projets qui faute de temps, ou de moyens ne verraient pas le jour, les énergies renouvelables nécessitant des investissements importants. Aurance Energie a assuré les démarches administratives, a financé les études préalables et l'achat et la pose des panneaux. Elle se rémunère sur la vente de l'électricité. Les panneaux seront rétrocédés à la commune au bout de 20 ans.



Matériel hydro-économe à prix (très) réduit

Cet été on se met tous aux économies d'eau ! L'EPTB Ardèche est résolument engagé pour rendre le territoire moins vulnérable au manque d'eau.

Cet été, en partenariat avec l'Agence de l'EAU Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Ardèche, l'EPTB propose aux habitants d'acquérir du matériel d'économie d'eau (cuve de récupération des eaux de pluie, mousseur de robinet, etc.) à des prix très réduits.

Information : www.ardeche-eau.fr



Surveillance du plan d'eau

Durant les mois de juillet et août, la surveillance du plan d'eau est assurée les lundis, mardis, mercredis, vendredis et dimanches de 14h30 à 18h.



À LOUER Logement communal à louer

La commune propose à la location au centre du village quartier Villeneuve un logement T3 (2 chambres, salle à manger, cuisine, salon, SDB, cellier, terrasse extérieure). Logement disponible au 01 septembre.

Parole aux associations



Le club des Aînés Ruraux Générations Mouvement - Les Jalines / La Souche

Sport santé avec le Mobil'Sport



Séance informatique



Voyage dans la Drome provençale le 5 juin 2019
(42 participants)



Visite d'une biscuiterie, d'une cave viticole, d'une
savonnerie et enfin d'une chocolaterie.

Association Culturelle Souchoise

L'Association Culturelle poursuit
ses animations :

- gala d'accordéon le 20 juillet
- bal le 28 septembre.



Rando La Souche

Cette année, c'est dans le Cantal, dans la région de Vic sur Cère, qu'une douzaine de membres de Rando La Souche ont participé au séjour « randonnées » du 22 au 26 mai 2019. Le guide passionné par sa région a su faire découvrir au groupe de magnifiques points de vue et lui apprendre un peu d'histoire locale.



Malgré une météo capricieuse, les randonnées hebdomadaires du lundi et mensuelles du dimanche ont, pour un grand nombre d'entre elles, pu être effectuées. Rappelons que nos plannings sont consultables sur les tableaux d'affichage et sur le site de la commune de La Souche.

Enfin, nous vous invitons à venir nombreux à notre traditionnel **vide-grenier** qui aura lieu le dimanche 21 juillet avec une restauration sur place et la gratuité des emplacements pour les exposants.

Pour tout renseignement concernant notre association, vous pouvez contacter Hervé DUCRET au 04 75 37 93 26.

Amicale laïque

Ce début d'année, l'amicale a organisé un loto le 17 mars avec toujours de nombreux participants et de nombreux lots à gagner. Puis le 6 avril c'était carnaval, la pluie n'a pas empêché les enfants, les petits et les grands de fêter le retour du printemps à la salle culturelle. Enfin le 7 juillet la kermesse de l'école a clôturé avec succès l'année scolaire.

Le programme des 6 prochains mois :

- 3 août : fête de village inter-association
- 5 octobre : cinéma au village.



Amis et enfants de Saint-Louis

L'association continue ses nombreuses actions pour la préservation et la valorisation de l'église de Saint-Louis. Prochain projet : la rénovation de la toiture du clocher. Venez participer aux repas et animations proposés par l'association pour l'aider dans ces projets.

Amis de l'église Saint-Sauveur

Grâce aux animations organisées par l'association, les actions de valorisation de l'église peuvent se poursuivre. En 2019/2020, l'association apportera 3200€ aux travaux de rénovation du parvis de l'église.

« Le violon des ruisseaux »

Le jardin du « violon des ruisseaux » a rouvert ses portes début mai. Comme chaque été nous vous proposons plusieurs manifestations culturelles, et nous mettrons cette année la Chine, la danse et le terroir ardéchois à l'honneur.

Samedi 29 juin 17 heures : vernissage de l'exposition « La grande muraille de Chine, un dragon de pierre ». Photographie de Violaine Leloup. L'exposition sera visible jusqu'au samedi 13 Juillet.

Samedi 13 juillet :

16 h : cérémonie du thé (sur inscription uniquement).

18 h : conférence « trouver la voie du bonheur selon la pensée chinoise » par Anaïs Languebien.

Mercredi 17, Jeudi 18, Vendredi 19 juillet : stage de danse proposé par Yvan Gascon.

Samedi 20 juillet : spectacle Yvan Gascon.

Samedi 27 et dimanche 28 juillet : stage « entrez dans le mouvement » danse et safe floor par Annlor Geudret.

Vendredi 16 août : spectacle Yvan Gascon.

Dimanche 8 septembre : « sapes, musique et gueuleton » à partir de 15 h : puces des couturières et atelier de couture parent/enfant.

à partir de 18 h : marché de producteurs locaux.

dès 19 h 30 : repas pris en commun au bord de la rivière, avec la participation de Claude Brioude, restaurateur « Les toqués d'Ardèche ».

Et n'oubliez pas les visites du jardin chaque après midi jusqu'au 15 Septembre.

Plus de renseignements sur :

www.leviolondesruisseaux.org, sur le panneau d'information à l'entrée du jardin et par téléphone au 06 88 45 53 40.



Les Amis du Brouty

Comme les autres années, Les Amis du Brouty, alias "Les Saint-Bernard du Brouty" ont installé leur stand pour l'arrivée de « l'Ardéchoise ».

Cette année le thème était les personnages de publicité à la télévision. Tous les produits offerts aux cyclistes sont fabriqués maison par les membres de l'association et nous avons eu beaucoup de cycliste cette année qui nous ont félicité de notre investissement, notre accueil et de l'ambiance sur notre stand.

Pour l'année 2020, le thème est déjà choisi mais restera secret !



La Clémenterie

L'association la Clémenterie continue ses actions de transmission de savoirs et savoir-faire par l'organisation de coupes de bois l'hiver et l'accueil de stagiaires tout au long de l'année pour les cultures vivrières. Cette année, elle a organisé une semaine de coupe de bois en non-mixité femmes, au mois de janvier, ainsi que des ateliers touchant au corps : self défense, danse contact et conférence sur la médecine chinoise.

Une première journée portes ouvertes a eu lieu le 31 mars et plusieurs visiteurs/euses rencontrés lors de notre présence au salon Primevère, salon - rencontre de l'alter écologie au mois de février, en ont profité pour venir sur place et ce fut de joyeuses rencontres.

Une très bonne nouvelle est arrivée : l'association a obtenu l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs/trices : ainsi tous les dons seront dorénavant défiscalisés à hauteur de 60 % dans une limite de 20 % des impôts des donatrices/teurs.

Ceci va, nous l'espérons, donner un coup de fouet à la campagne d'acquisition du domaine par l'association afin que la pérennité de l'accessibilité collective soit assurée.

Les projets

Cet été, les Ami.e.s de Silence, une association de soutien à Silence, la revue qui explore les alternatives en matière d'écologie et de non-violence, organise leur rencontre annuelle chez nous. Pendant deux semaines, quelques 150 personnes, dans le plus grand respect du lieu et de ses voisin.e.s vont partager des ateliers et des moments conviviaux. Si cela vous intéresse de participer : www.amies.revuesilence.net



Le **31 août**, pour qu'on ne s'ennuie pas, une nouvelle fiesta se met en place. Programme à venir. Dans tous les cas, vous êtes chaleureusement invité.e.s dès 17h pour assister à la conférence gesticulée de Laure Clerjon : autrices, lutteuses, poétesses remontent en selle (allusion à l'Ardéchoise).

Dans les projets sur le terrain, une retenue collinaire est en préparation pour pallier au manque d'eau des prochaines années. Certaines ruines ont été dégagées et nous travaillons à leur entretien minimal afin que le reste des murs ne continue pas à s'écrouler.



L'association profitera cette année des sorties du stand de vente de Paysann'art pour se présenter et une partie de la production vendue le sera au profit de l'association.

Comme tous les été, le stand de Paysann'art sera sur les marchés hebdomadaire de Jaujac ainsi qu'à la fête de la Myrtille à Péreyres le 28 juillet, la fête du bois de Mazan l'Abbaye le 14 août et la foire de Loubaresse le 18 août. Dès octobre, tous les dimanches, le stand sera présent sur les Castagnades organisées par le PNR des Monts d'Ardèche.

Il reste aussi une journée portes ouvertes dimanche **29 septembre**, de 15h à 18h pour visiter les lieux à l'entrée de l'automne. Un bon moment aussi pour papoter et refaire le monde, parce que c'est le moment.

ACCA de La Souche

L'Association Communale de Chasse Agréée de La Souche a regroupé 80 chasseurs sur la saison 2018-2019. Lors de la saison de chasse, 114 sangliers (141 en 2017/18) et 20 chevreuils (26 en 2017/18) ont été prélevés au cours d'environ 134 battues. Une session de tirs de régulation a été organisée en dehors des périodes de chasse avec l'appui des Lieutenants de louveterie (1 sanglier tué) afin de répondre à une problématique de dégâts. Les chasseurs se sont regroupés le 23 mars pour une journée d'entretien et de débroussaillage des chemins et des zones de chasse."

Pour la saison 2019/2020, l'arrêté préfectoral d'ouverture et de fermeture de la chasse sur le Département de l'Ardèche est disponible sur le site de la FDC07 (www.chasseardeche.fr). Rappelons que la tenue fluorescente est OBLIGATOIRE pour toute chasse en battues (sanglier, chevreuil, renard) et autres chasses au grand gibier (individuelles) à l'exception du chevreuil (1er juin au 7 septembre 2019).

Association ARLEQUIN

Voilà notre année théâtre est terminée !

Le spectacle de fin d'année de l'association a eu lieu le samedi 15 juin 2019 à 21 h et avait pour titre « VOYAGE, VOYAGE ». Un beau succès malgré le manque de spectateurs. Notre prochaine saison commencera la 3ème semaine de septembre les lundis de 16 h 45 à 18 h pour le groupe enfants et de 18 h à 19 h pour le groupe ados et adultes. Nous vous attendons nombreux !

